



AS (25) RP 1 F  
Original : English

## **RAPPORT**

### **DE LA COMMISSION GÉNÉRALE DES AFFAIRES POLITIQUES ET DE LA SÉCURITÉ**

*Célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Acte final d'Helsinki :  
répondre à une nouvelle réalité au sein de l'OSCE*

**RAPPORTEUR  
Tobias Winkler  
Allemagne**

**PORTO, 29 JUIN - 3 JUILLET 2025**

# **RAPPORT DE LA COMMISSION GÉNÉRALE DES AFFAIRES POLITIQUES ET DE LA SÉCURITÉ**

**Rapporteur : Tobias Winkler (Allemagne)**

Cette année, l'OSCE célèbre le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Acte final d'Helsinki. La région de l'OSCE fait face à certains des problèmes de sécurité les plus graves qu'elle ait connus depuis la signature de ce document. Les principes consacrés dans l'Acte final – souveraineté, intégrité territoriale, inviolabilité des frontières, non-recours à la force, règlement pacifique des différends et respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales – sont mis à mal comme jamais auparavant, alors que les conflits, les tensions géopolitiques et les violations du droit international menacent la stabilité régionale, comme le montre le présent rapport. Il est plus important que jamais de réaffirmer notre attachement à ces principes fondamentaux si nous voulons garantir une sécurité et une coopération durables de Vancouver à Vladivostok.

## **Guerre d'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine**

La guerre d'agression que mène la Fédération de Russie contre l'Ukraine représente le test le plus important pour la sécurité européenne et la coopération internationale depuis la signature de l'Acte final d'Helsinki. L'invasion à grande échelle de l'Ukraine par les forces russes se poursuit depuis plus de trois ans, avec des répercussions graves et durables, non seulement pour l'Ukraine, mais aussi pour la stabilité régionale et mondiale. Toutefois, les violations du droit international et des principes énoncés dans l'Acte final d'Helsinki n'ont pas commencé avec les événements du 24 février 2022. Le conflit trouve son origine en 2014, avec l'occupation illégale et l'annexion de la Crimée, suivies de la guerre dans l'est de l'Ukraine. Ce qui a commencé par une guerre hybride, de la désinformation et des opérations clandestines s'est depuis transformé en une campagne brutale de destruction visant à éradiquer l'identité même de l'Ukraine. Aujourd'hui, les forces russes continuent de commettre des atrocités et de graves violations des principes fondamentaux du droit international et des engagements internationaux pris par la Fédération de Russie au titre de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final d'Helsinki. Il s'agit notamment du ciblage d'infrastructures civiles, de la déportation d'enfants ukrainiens et de violations généralisées des droits de l'homme, qui ont des conséquences profondes et irréparables, en particulier pour des millions de civils innocents.

L'escalade à laquelle se livre la Fédération de Russie se poursuit sans relâche. Au cours des dernières années, en particulier pendant les périodes hivernales, l'intensification incessante des attaques contre des civils et des infrastructures essentielles a eu de graves conséquences humanitaires et civiles. La coopération militaire croissante entre la Fédération de Russie et la République populaire démocratique de Corée – qui impliquerait, selon certaines estimations, des milliers de soldats nord-coréens engagés à divers titres –

complique encore davantage la dynamique de sécurité régionale. L'agression a des effets particulièrement dévastateurs sur les populations vulnérables, notamment les femmes et les enfants, ainsi que sur les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et d'autres civils ayant des besoins spécifiques, comme les personnes handicapées ou âgées. Le transfert forcé et la déportation d'enfants ukrainiens, crimes qui ont commencé en 2014 et se sont intensifiés avec l'invasion à grande échelle, restent une préoccupation humanitaire majeure et une violation du droit international, qui suscitent une condamnation unanime. Des rapports soulignent par ailleurs que les attaques contre les infrastructures civiles se poursuivent, ce qui nourrit de nouvelles inquiétudes quant au respect des obligations humanitaires. La guerre a en outre gravement perturbé l'une des régions les plus fertiles du monde, provoquant la plus forte augmentation de l'insécurité alimentaire mondiale liée à des conflits armés depuis un siècle.

Outre les actions militaires, des préoccupations persistent quant au traitement réservé par la Fédération de Russie aux prisonniers politiques et aux prisonniers de guerre, notamment à la suite d'informations faisant état de tortures, de conditions de détention inhumaines et d'absence de protection juridique. Le présent rapport ne serait pas complet sans mentionner les trois fonctionnaires de l'OSCE détenus depuis plus de 1 000 jours : Vadym Golda, Maxim Petrov et Dmytro Shabanov. Les procédures judiciaires illégitimes et la détention arbitraire de ces personnes ont été fermement condamnées par la communauté internationale. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE continue de plaider en faveur de leur libération immédiate et reste déterminée à soutenir leurs familles pendant cette période difficile.

La décision récente des États-Unis de suspendre toute aide militaire à l'Ukraine représente un défi majeur pour les capacités de défense de ce pays. Au sein de la communauté internationale des États qui soutiennent l'Ukraine, les États-Unis sont un pilier indispensable pour défendre l'ordre international fondé sur des règles. Cette suspension menace la capacité de l'Ukraine de protéger sa souveraineté et son intégrité territoriale, principes qui ont été consacrés dans l'Acte final d'Helsinki et que tous les États participants de l'OSCE se sont engagés à respecter. Sans un soutien militaire soutenu, l'Ukraine risque d'être davantage exposée à des agressions extérieures, ce qui pourrait entraîner de nouvelles pertes territoriales. En outre, une telle évolution pourrait déstabiliser l'architecture de sécurité européenne au sens large et compromettre les efforts collectifs visant à maintenir la paix et la stabilité dans la région.

L'instauration rapide d'une paix globale, juste et durable contribuerait grandement à renforcer la paix et la sécurité internationales. Toutefois, tout pourparler concernant l'avenir de l'Ukraine doit inclure ce pays à la table des négociations. Une résolution durable du conflit doit être fondée sur les principes de souveraineté, de respect du droit international et d'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris les eaux territoriales. En outre, les mécanismes de

responsabilisation doivent être affermis afin de garantir que les auteurs de crimes de guerre soient traduits en justice, de renforcer les normes internationales et de dissuader toute nouvelle agression. Dans ce contexte, la décision des États-Unis de geler leur aide étrangère a déjà commencé à saper les efforts internationaux visant à tenir la Fédération de Russie responsable de crimes de guerre commis en Ukraine, compromettant ainsi le fonctionnement du Bureau du Procureur général de l'Ukraine et entraînant la fermeture de laboratoires de recherche internationaux chargés d'enquêter sur d'éventuels crimes de guerre. En outre, le versement de réparations est essentiel pour permettre à l'Ukraine de reconstruire son économie, de restaurer ses infrastructures essentielles et de remédier aux dommages humanitaires et environnementaux durables causés par la guerre. Les efforts diplomatiques actuels et futurs visant à une désescalade, à un cessez-le-feu ou à une résolution durable ne doivent pas faire abstraction des atrocités commises ni récompenser l'agression russe.

Mettre fin à la guerre d'agression menée par la Fédération de Russie en Ukraine reste une priorité pour l'Assemblée parlementaire de l'OSCE jusqu'à ce que la liberté, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine soient pleinement rétablies. L'Assemblée parlementaire réaffirme constamment son soutien à l'Ukraine et aux principes d'Helsinki, condamnant l'agression militaire et les crimes de guerre, et elle continuera de plaider en faveur d'une pleine obligation de rendre des comptes et d'une justice entière pour les actes commis par la Fédération de Russie. S'il est essentiel de continuer à répondre à la crise immédiate, il sera crucial à l'avenir de renforcer la résilience de l'Ukraine et de consolider les institutions du pays. Le renforcement de la résilience de l'Ukraine, tant pendant le conflit qu'en vue du relèvement après la guerre, est primordial. L'aide économique, la reconstruction des infrastructures et les garanties de sécurité seront essentielles pour assurer la liberté, la stabilité et la prospérité de l'Ukraine après la guerre. Soutenir la résilience de l'Ukraine devrait être une priorité tant au niveau bilatéral que dans le cadre d'alliances internationales telles que l'UE, l'OTAN et l'OSCE, y compris par le biais du programme de soutien de l'OSCE à l'Ukraine.

En outre, il est impératif d'intensifier la coopération entre l'OSCE et son assemblée parlementaire pour ce qui est d'élaborer des stratégies d'urgence visant à définir les rôles que l'OSCE pourrait jouer dans une série de scénarios plausibles. Un plan d'urgence global de l'OSCE est nécessaire pour agir en fonction des scénarios possibles et prévoir le rôle de toutes les structures et institutions exécutives de l'OSCE, y compris l'Assemblée parlementaire, en cas de cessez-le-feu temporaire, de cessez-le-feu permanent ou de processus de règlement du conflit, ainsi que dans le cadre des efforts de relèvement, de réconciliation et de reconstruction.

Il est impératif que la communauté internationale réévalue et renforce ses engagements envers l'Ukraine. La suspension de l'aide militaire non seulement compromet la défense de l'Ukraine, mais marque également un changement

potentiel dans la position mondiale à l'égard de l'ordre international fondé sur des règles et au sujet de la violation des frontières souveraines. Pour que les principes de l'Acte final d'Helsinki soient respectés et qu'une paix durable soit garantie en Europe, il est essentiel que le soutien indéfectible de la liberté, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine reste un pilier de la politique internationale.

### **Protection des infrastructures essentielles et sécurité nucléaire**

La protection des infrastructures essentielles doit être traitée avec la même urgence et la même détermination que la préservation de l'ordre international fondé sur des règles. Dans le contexte actuel de guerre hybride et d'interconnectivité croissante, les attaques contre les infrastructures essentielles, que ce soit par des moyens informatiques ou par sabotage physique, doivent être considérées comme un tabou absolu, condamnées par la communauté internationale et frappées d'ostracisme. La complexité croissante des menaces, tant naturelles qu'humaines, exige toute notre attention. Des réseaux électriques et des systèmes de santé aux câbles sous-marins et aux réseaux satellitaires, nos services essentiels sont bien plus vulnérables qu'ils ne sont protégeables, ce qui crée une menace asymétrique où les infrastructures sont faciles à détruire mais difficiles à défendre.

Ces infrastructures ne sont pas isolées : elles sont profondément imbriquées dans les systèmes locaux, nationaux et régionaux. Une perturbation dans un secteur ou une région peut avoir des répercussions au-delà des frontières, menaçant la sécurité publique, la stabilité économique, la sécurité nationale et même l'environnement. La guerre d'agression menée par la Fédération de Russie en Ukraine a démontré à quelle vitesse de telles perturbations peuvent s'amplifier, aggravant considérablement les difficultés des civils. Des attaques ciblées contre des centrales thermiques et hydroélectriques ont privé les civils ukrainiens de services essentiels tels que l'électricité, le chauffage ou l'eau, tandis que des cyberopérations ont paralysé les chemins de fer, les services de télécommunication et même les systèmes satellitaires, privant des milliers de personnes d'accès à Internet. En l'absence d'un accord international visant à réglementer ces activités hybrides et à tenir les auteurs responsables, qu'ils soient étatiques ou non, nous risquons une escalade ou une réponse disproportionnée. L'absence de mécanismes d'attribution des responsabilités et de clarté juridique ne fait qu'encourager les acteurs malveillants et affaiblir notre résilience collective.

Il est donc indispensable de prendre sans délai des engagements internationaux à cet égard. Les gouvernements doivent moderniser leurs cadres juridiques, améliorer leurs capacités d'attribution des responsabilités et établir des protocoles transparents de partage de l'information, en particulier entre les institutions publiques et le secteur privé, qui souvent détient et exploite des infrastructures essentielles. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE et d'autres instances internationales doivent jouer un rôle moteur dans

la sensibilisation, la promotion de la coopération intergouvernementale et l'élaboration d'engagements internationaux solides visant à protéger les infrastructures essentielles. Si les États ne parviennent pas à établir et à respecter ces engagements communs, les conséquences se feront sentir à l'échelle mondiale, érodant la confiance et aggravant l'instabilité. Sans confiance mutuelle dans la protection de ces systèmes, tout le monde est perdant.

Le 28 janvier 2025, le *Bulletin of the Atomic Scientists* a réglé l'horloge de l'apocalypse à 89 secondes avant minuit, soit le moment le plus proche de minuit jamais enregistré, soulignant l'urgence des mesures de sécurité nucléaire et de non-prolifération. La région de l'OSCE, qui abrite la plupart des installations nucléaires mondiales, fait face à des risques croissants liés aux tensions géopolitiques, aux conflits militaires à proximité de sites nucléaires et à l'érosion potentielle d'accords de contrôle des armements conclus de longue date. La guerre en Ukraine a exacerbé ces dangers, les attaques et l'occupation d'installations telles que les centrales nucléaires de Zaporijjia et de Tchernobyl faisant craindre des conséquences désastreuses. L'AIEA a averti que les sites nucléaires ne devaient en aucun cas devenir des cibles militaires, soulignant les conséquences potentielles d'un accident catastrophique, et l'Assemblée parlementaire de l'OSCE doit plaider en faveur d'un renforcement des engagements internationaux visant à protéger ces sites. En outre, l'intensification de la rhétorique nucléaire et la modernisation des arsenaux remettent en question l'idée selon laquelle la dissuasion garantit la stabilité et favorisent au contraire l'escalade, les erreurs d'appréciation et l'accroissement des risques de prolifération. Compte tenu de son influence, la région de l'OSCE doit jouer un rôle de premier plan dans la prévention des conflits nucléaires, la sécurisation des infrastructures nucléaires et le renforcement des engagements de non-prolifération afin de garantir la sécurité à long terme.

## **Sécurité régionale et enjeux politiques**

### République de Moldova

Les conséquences des agissements de la Fédération de Russie s'étendent au-delà de l'Ukraine, la République de Moldova faisant face à des violations persistantes de son espace aérien, à une insécurité énergétique et au déplacement de réfugiés ukrainiens. La République de Moldova a été victime d'intenses campagnes de désinformation et de cyberattaques visant à orienter ses politiques et à déstabiliser ses institutions. Les deux tours de l'élection présidentielle et le référendum constitutionnel de 2024 se sont déroulés alors que le gouvernement s'efforçait de faire face aux menaces qui pesaient sur la sécurité nationale en raison de la guerre déclenchée par l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Les autorités de maintien de l'ordre, de nombreux acteurs internationaux et la société civile ont déclaré que la République de Moldova était la cible d'une « guerre hybride » menée depuis l'étranger, qui se

traduisait par diverses formes d'ingérence manipulatrice visant à déstabiliser le pays, par le financement illicite d'acteurs politiques et par des campagnes de désinformation et des cyberattaques. Comme l'a souligné la mission internationale d'observation des élections, à laquelle participait l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, les ingérences dirigées depuis l'étranger, notamment par le biais d'incitations financières illicites, ont compromis le bon déroulement des élections présidentielles de 2024 en République de Moldova. Des tentatives similaires sont à prévoir lors des prochaines élections législatives, ce qui souligne la nécessité de procéder à une observation internationale rigoureuse. Les récentes cyberattaques contre des organismes gouvernementaux et des infrastructures essentielles ont de nouveau mis en évidence la vulnérabilité de la République de Moldova.

L'exploitation de la dépendance énergétique de la République de Moldova par la Fédération de Russie comme moyen d'influence et la grave crise énergétique qui touche la région de la Transnistrie appellent également une réponse, sous la forme d'une coopération régionale et d'efforts renouvelés en faveur de la diversification énergétique et du renforcement de la cybersécurité. Les responsables moldaves ont averti que la Fédération de Russie aggravait délibérément la crise énergétique du pays, en particulier en Transnistrie, afin d'exercer une coercition politique et économique. En jouant sur les approvisionnements en gaz, Moscou cherchait à créer de l'instabilité, à infléchir le cours des élections et à exacerber les tensions régionales.

La présence continue de troupes russes en Transnistrie demeure une violation flagrante de la souveraineté de la République de Moldova et des principes de l'OSCE. Le refus de la Fédération de Russie de retirer ses troupes constitue une violation des engagements que cette dernière a pris lors du Sommet de l'OSCE organisé à Istanbul en 1999 et en vertu de la résolution 72/282 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Dans ce contexte, le travail de la Mission de l'OSCE en République de Moldova reste essentiel pour soutenir la stabilité, promouvoir le dialogue et aider le pays à renforcer ses institutions démocratiques et sa résilience face aux menaces extérieures. L'OSCE reste déterminée à faire en sorte que des progrès tangibles soient accomplis dans le processus de règlement, en mettant l'accent sur des solutions pratiques visant à améliorer la vie quotidienne des populations des deux rives du Dniestr/Nistru, tout en faisant avancer les pourparlers en vue d'un règlement politique.

## Bélarus

Les conditions de sécurité qui règnent au Bélarus restent très préoccupantes, le pays servant de plus en plus de base à l'expansion militaire russe. Le déploiement de troupes, de missiles nucléaires et d'infrastructures militaires russes non seulement porte atteinte à la souveraineté du Bélarus, mais aggrave également les risques pour la sécurité régionale. Le soutien direct apporté par le Bélarus à l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie, y compris le

transfert forcé d'enfants ukrainiens, constitue une violation du droit international et des droits de l'homme. En outre, le Bélarus a instrumentalisé la migration en orchestrant délibérément des passages irréguliers à la frontière avec les pays voisins, utilisant des personnes vulnérables comme un moyen de déstabiliser l'Union européenne et d'exercer une pression politique sur les États membres de l'UE. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE devrait également se prononcer en faveur d'une réponse internationale coordonnée qui empêche le Bélarus d'instrumentaliser la migration à des fins politiques.

Le Bélarus continue d'exercer une répression politique sévère, avec environ 1300 prisonniers politiques et une absence totale d'élections libres et équitables, ainsi que l'ont montré les élections présidentielles frauduleuses de 2020 et 2025. Les mesures sévères prises par le gouvernement à l'encontre des voix d'opposition, des médias et de la société civile mettent en évidence un contrôle autoritaire permanent. Malgré ces difficultés, la communauté internationale doit demeurer ferme dans son soutien aux aspirations du peuple bélarussien à la démocratie, aux droits de l'homme et à la souveraineté nationale. Il reste essentiel de maintenir la pression sur le régime tout en offrant une aide à la société civile et aux figures de l'opposition en exil afin de promouvoir les valeurs démocratiques dans le pays.

### Caucase du Sud

Le Caucase du Sud a connu des progrès notables dans les négociations de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, en particulier avec la délimitation en cours de la frontière commune entre les deux pays. Cette évolution marque une étape positive vers une stabilité à long terme et les deux parties sont vivement encouragées à poursuivre ce processus de bonne foi. Une conclusion rapide et mutuellement acceptable du processus de paix est essentielle pour la sécurité régionale, tout en renforçant les principes de souveraineté, d'inviolabilité des frontières et d'intégrité territoriale. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE reste prête à soutenir le dialogue et les efforts de réconciliation afin de garantir une paix durable et viable, en s'appuyant notamment sur le mandat de son représentant spécial pour le Caucase du Sud.

En Géorgie, l'occupation continue de l'Abkhazie et de la région de Tskhinvali/d'Ossétie du Sud par la Fédération de Russie depuis 2008 reste une menace de première importance pour la sécurité régionale. Conformément à l'accord de cessez-le-feu de 2008, la Fédération de Russie est tenue de replier ses forces sur les positions qu'elles occupaient avant le conflit et de permettre l'accès sans entrave de l'aide humanitaire aux zones touchées. En outre, la reconnaissance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud en tant qu'entités indépendantes complique encore la situation et empêche le retour en toute sécurité de dizaines de milliers de personnes déplacées à l'intérieur du pays. L'élection présidentielle qui s'est tenue en Abkhazie le 2 mars 2025 vient rappeler les problèmes qui continuent de peser sur l'intégrité territoriale de la Géorgie. Cette élection, organisée dans un territoire autoproclamé et non

reconnu par la communauté internationale, est dépourvue de légitimité au regard du droit international. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE doit réaffirmer son attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Géorgie et rejeter toute tentative visant à légitimer ces prétendues élections.

Sur le plan intérieur, le climat politique reste tendu en Géorgie après les élections législatives d'octobre 2024, les allégations d'irrégularités électorales, la polarisation politique et le recul démocratique exacerbant les divisions. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a souligné l'importance de respecter les principes démocratiques, la liberté des médias et l'indépendance judiciaire, tout en insistant sur le fait que le droit de réunion pacifique devait être respecté. Les informations faisant état de détentions pour des motifs politiques et les préoccupations concernant le traitement des manifestants doivent faire l'objet d'un suivi attentif afin qu'un processus politique transparent et inclusif soit garanti en Géorgie.

### Chypre

L'absence de règlement de la question chypriote continue de peser sur les relations entre la Turquie et Chypre, tandis que les différends maritimes non résolus entre la Grèce et la Turquie pèsent sur la stabilité régionale dans l'ensemble de la Méditerranée orientale. Dans le même temps, les travaux que mène l'Assemblée parlementaire de l'OSCE avec ses partenaires méditerranéens pour la coopération restent essentiels pour favoriser le dialogue, renforcer la stabilité régionale et promouvoir la compréhension mutuelle.

### Europe du Sud-Est

Les récents événements politiques survenus en Bosnie-Herzégovine ont suscité de vives inquiétudes quant à la stabilité institutionnelle et au respect des droits de l'homme. Les mesures prises par le Président de la Republika Srpska, Milorad Dodik, notamment les propositions d'adoption d'une nouvelle constitution de la Republika Srpska et de création unilatérale d'institutions étatiques parallèles, ont été largement critiquées car elles portent atteinte à l'intégrité des institutions de la Bosnie-Herzégovine. En outre, la loi récemment adoptée sur le registre spécial et la publicité du travail des organisations à but non lucratif a suscité de vives inquiétudes car elle pourrait constituer une violation des normes internationales relatives aux droits de l'homme en restreignant la liberté d'association, la liberté d'expression et la liberté des médias, tout en stigmatisant les organisations de la société civile, les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme. L'aggravation des tensions politiques s'est accompagnée d'une recrudescence des actes de violence, dont certains visaient des personnalités politiques, des journalistes et des citoyens ordinaires. Il est essentiel que tous les dirigeants s'abstiennent de tout discours incendiaire susceptible de déstabiliser davantage la situation.

Il est essentiel de préserver l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine. Le retour à un processus parlementaire légitime, conformément à l'accord de paix de Dayton, est nécessaire pour maintenir la stabilité, prévenir les conflits et garantir la sécurité à long terme dans la région.

Dans le même temps, des manifestations de masse ont éclaté à Belgrade à la suite de l'effondrement du Novi Sad, des centaines de milliers de personnes réclamant que les responsables de cette catastrophe soient traduits en justice. Ces manifestations mettent en évidence le mécontentement généralisé de la population et la nécessité d'une gouvernance transparente et de mesures de lutte contre la corruption. Les autorités doivent gérer ces manifestations conformément à leurs obligations juridiques internationales, en garantissant le droit de réunion pacifique et la liberté d'expression, tout en prévenant de nouveaux troubles. De son côté, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a fermement condamné les incidents violents survenus pendant la session parlementaire de la République de Serbie et a exhorté les parlementaires à œuvrer ensemble dans l'intérêt des citoyens, soulignant leur devoir de dialogue et de respect de l'état de droit.

Le Forum interparlementaire de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE offre une occasion exceptionnelle de coopération régionale et de dialogue entre les parlementaires d'Europe du Sud-Est. En favorisant la compréhension mutuelle et le partage des meilleures pratiques, le Forum vise à renforcer les institutions démocratiques, à promouvoir la transparence et à relever les défis régionaux les plus urgents. Compte tenu des événements récents, de telles initiatives sont essentielles pour renforcer la stabilité, la confiance dans la gouvernance et le respect des principes démocratiques.

### Asie centrale

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE doit aussi continuer à accorder toute son attention à l'Asie centrale et à la Mongolie, régions qui connaissent de graves problèmes de sécurité et de développement, comme la concurrence pour l'accès aux ressources et l'absence de résolution de conflits territoriaux. Ces régions étant situées entre de grandes puissances géopolitiques, la coopération régionale est essentielle pour garantir la stabilité et la résilience. Une étape importante vers la stabilité régionale a été franchie récemment avec la signature, le 14 mars, d'un accord historique sur les frontières entre le Tadjikistan et le Kirghizistan, qui achève la délimitation et la démarcation de l'ensemble des frontières entre les deux pays. Cet accord constitue une avancée majeure vers le règlement pacifique d'un différend territorial ancien et permettra d'apaiser les tensions qui ont suivi des années d'affrontements sporadiques à la frontière. Cet accomplissement, qui témoigne de l'engagement des gouvernements du Tadjikistan et du Kirghizistan en faveur de la diplomatie et de la stabilité régionale, pourrait servir de modèle pour la poursuite de la coopération face aux défis qui sont encore à relever dans toute la région de l'OSCE. Dans ce contexte, le travail du Représentant spécial de

l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour l'Asie centrale reste un élément essentiel du soutien à la coopération régionale, de la promotion du dialogue et du renforcement de la stabilité dans la région.

### Moyen-Orient

Les conditions qui règnent au Moyen-Orient sur le plan de la sécurité ont des répercussions directes sur la région de l'OSCE, influant sur la sécurité européenne, les flux migratoires et la stabilité régionale. L'accord de cessez-le-feu conclu entre Israël et le Hamas, grâce à la médiation de l'Égypte, du Qatar et des États-Unis, a mis temporairement fin à plus de 15 mois de conflit et permis la libération d'otages israéliens et de prisonniers palestiniens. Si le cessez-le-feu constitue une avancée positive, nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la libération immédiate de tous les otages et toute violation de l'accord doit être clairement condamnée. Toutefois, le cessez-le-feu ne s'attaque pas aux causes profondes du conflit, qui nécessitent des efforts diplomatiques soutenus afin de garantir un règlement durable.

Comme l'ont souligné de précédentes résolutions de l'OSCE, l'instabilité qui persiste au Moyen-Orient accroît les risques qui pèsent sur la sécurité, notamment le terrorisme, la radicalisation et la recrudescence des discours haineux, de la xénophobie et de l'islamophobie, tandis que l'antisémitisme refait surface de manière alarmante. Nous devons fermement soutenir le droit d'Israël à exister et à se défendre conformément à ses droits et obligations au regard du droit international humanitaire, tout en restant attachés à la création d'un État palestinien souverain, libre de toute influence des organisations terroristes, qui puisse coexister pacifiquement aux côtés d'Israël. Une approche équilibrée est nécessaire, qui tienne compte de la complexité de la région, notamment de l'influence déstabilisatrice de l'Iran et des groupes qui lui sont affiliés. En outre, il reste essentiel de garantir la continuité de l'aide humanitaire et la protection du personnel humanitaire.

Une autre question clé est celle de la crise qui perdure en Syrie, où la stabilité et les efforts de reconstruction ont une importance capitale, tout comme la protection des droits de l'homme, en particulier pour les minorités vulnérables. Les réfugiés qui retournent en Syrie doivent avoir l'assurance d'un rapatriement volontaire, sûr et digne, assorti des garanties nécessaires. Les violents affrontements qui opposent actuellement les partisans de l'ancien gouvernement et les forces de sécurité du gouvernement actuel se sont soldés par des effusions de sang inacceptables. Il est impératif que les combats cessent immédiatement, la protection des civils restant une priorité absolue, et qu'une commission d'enquête soit mise en place pour faire la lumière sur les meurtres qui ont été commis et garantir que ceux qui en sont responsables soient traduits en justice. Une stratégie de stabilisation à long terme est nécessaire pour éviter de nouveaux cycles de conflits et de déplacements de population.

## **Changements géopolitiques et avenir de la sécurité européenne**

L'évolution du paysage géopolitique met en évidence la nécessité pour l'Europe de renforcer son autonomie stratégique et son attachement aux principes internationaux. Les récents changements survenus dans la politique étrangère des États-Unis, notamment la suspension de l'aide militaire à l'Ukraine et l'élargissement des discussions sur le réalignement des alliances internationales, ont suscité des inquiétudes quant à l'avenir de l'ordre international fondé sur des règles. Dans le même temps, la concurrence géopolitique croissante dans la région arctique, marquée par une intensification des activités militaires et de l'exploration des ressources, souligne l'importance du maintien de la stabilité par le dialogue et la coopération. En tant que tribune établie de longue date pour la sécurité et l'engagement multilatéral, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE doit poursuivre ses efforts pour faire respecter les normes internationales et prévenir de nouvelles tensions régionales.

Compte tenu de ces changements, l'Europe doit assumer davantage la responsabilité de sa propre sécurité et de ses intérêts stratégiques. L'évolution de l'ordre mondial a ravivé les discussions sur le renforcement de l'autonomie européenne, avec notamment des appels à l'UE pour qu'elle joue un rôle plus fort et plus indépendant dans les affaires internationales. Les récentes incertitudes entourant les engagements transatlantiques soulignent encore davantage l'urgence pour l'Europe d'accroître ses capacités de défense, sa résilience économique et sa coordination stratégique. Le renforcement de ces domaines sera essentiel pour garantir que l'Europe reste une force stable et anticipatrice sur la scène mondiale, attachée au multilatéralisme et à la stabilité internationale.

La situation en Ukraine et les récentes négociations de haut niveau ont souligné l'urgence de rendre l'Europe plus forte et plus unie dans son soutien à l'Ukraine. La suspension de l'aide militaire risque de faire pencher la balance de la guerre en faveur de la Fédération de Russie, mettant directement en danger la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, principes consacrés dans l'Acte final d'Helsinki. Les récentes initiatives diplomatiques, notamment les discussions entre les principaux dirigeants mondiaux, soulignent la nécessité de maintenir une coordination transatlantique sans faille et un engagement clair en faveur de la défense des intérêts de sécurité communs. Le moment actuel constitue un test crucial en ce qui concerne la détermination de l'Europe à respecter ses engagements en matière de sécurité et à prévenir toute érosion des principes fondamentaux de souveraineté et d'intégrité territoriale. Afin de préserver la stabilité et l'ordre international fondé sur des règles, des efforts concertés doivent être faits, axés sur la prévention des divisions stratégiques et le renforcement de la coopération multilatérale.

## **Coopération institutionnelle de l'OSCE**

Pour garantir l'efficacité de l'OSCE, il faut un engagement fort en faveur des structures exécutives de l'Organisation, en particulier les missions sur le terrain, qui sont des instruments essentiels de prévention des conflits, d'alerte rapide et de relèvement après les conflits. Il est impératif que ces missions reçoivent le soutien politique et financier nécessaire pour s'acquitter efficacement de leur mandat. À un moment où l'engagement multilatéral est soumis à des pressions croissantes, la présence de l'OSCE sur le terrain reste indispensable pour promouvoir la sécurité, la stabilité et les droits de l'homme dans toute la région. L'initiative du Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE qui a consisté à se rendre dans les pays où des missions de l'OSCE ont été déployées (Serbie en octobre 2024, Tadjikistan en avril 2025) témoigne de la volonté de l'Assemblée d'assurer un soutien parlementaire fort aux structures exécutives de l'OSCE. Les parlementaires ont un rôle crucial à jouer pour renforcer le poids de l'OSCE tant sur le terrain que dans les discussions diplomatiques menées à Vienne. En collaborant avec les missions sur le terrain, les représentants parlementaires peuvent amplifier l'action de l'OSCE dans les domaines de la prévention des conflits, de la protection des droits de l'homme et de la coopération régionale pour la sécurité. En outre, le prochain anniversaire de l'Acte final d'Helsinki devrait inciter les parlementaires à exhorter leurs gouvernements à renforcer leur engagement et leur implication auprès de l'OSCE.

Parallèlement, le renforcement de certaines structures de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, telles que les commissions ad hoc et l'Équipe du soutien parlementaire à l'Ukraine, qui continuent de jouer un rôle crucial dans la résolution des problèmes transnationaux de sécurité, constitue un autre aspect important.

Les travaux de la Commission ad hoc sur la lutte contre le terrorisme continuent d'occuper une place de première importance dans le programme de la Commission générale des affaires politiques et de la sécurité. Ces travaux ont été largement consacrés à l'examen du rôle joué par l'intelligence artificielle (IA) dans la lutte contre le terrorisme, à l'organisation de plusieurs manifestations internationales sur le sujet et à l'adoption de l'une des premières résolutions internationales en la matière. L'utilisation croissante de l'IA dans des applications militaires, notamment les systèmes d'armes autonomes et la cyberguerre, souligne la nécessité d'adopter une approche équilibrée qui permette d'atténuer les risques tout en tirant parti des progrès technologiques pour lutter efficacement contre le terrorisme. La Commission ad hoc sur les migrations continue de jouer un rôle clé dans la résolution des problèmes actuels liés aux migrations dans la région de l'OSCE. Son travail a été essentiel pour promouvoir des politiques globales qui concilient les préoccupations en matière de sécurité et les engagements humanitaires, garantissent la

protection des populations vulnérables et renforcent la coopération internationale afin de gérer les flux migratoires de manière globale, humaine et durable.

L'importance de l'Équipe du soutien parlementaire à l'Ukraine dans le programme de travail de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE ne saurait être surestimée. En tant que principale instance de conseil et de coordination de l'Assemblée en ce qui concerne l'Ukraine, cette équipe veille au respect des déclarations de l'Assemblée tout en assurant la cohérence et la complémentarité des initiatives de cette dernière. La visite en Ukraine, en février 2025, de l'équipe et des membres du Bureau de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE marque une étape historique, puisqu'il s'agissait de la première réunion institutionnelle multilatérale organisée sur le territoire ukrainien depuis février 2022. Elle a renforcé le soutien de l'Assemblée à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, conformément aux déclarations et décisions pertinentes, tout en permettant de recueillir des informations et d'établir des faits au sujet des problèmes immédiats rencontrés par l'Ukraine, de mener des consultations de haut niveau et d'examiner de nouvelles voies de coopération avec les institutions, les autorités gouvernementales et la société civile ukrainiennes. Les membres du Bureau de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et de l'Équipe du soutien parlementaire à l'Ukraine sont également convenues de soumettre aux ministères des affaires étrangères de leurs pays respectifs des questions de politique générale essentielles au sujet des questions mentionnées dans la Déclaration de Bucarest et des conséquences plus larges à tirer de l'invasion et de l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie. L'Équipe du soutien parlementaire à l'Ukraine entend approfondir sa coopération avec la Verkhovna Rada, en vue notamment de renforcer la résilience de l'Ukraine. La résilience étant au cœur de son travail, notamment par le truchement de ses trois rapporteurs spéciaux, elle concentrera ses efforts sur le soutien au relèvement de l'Ukraine et la prévention de futures menaces à l'intégrité territoriale, à la souveraineté et à la stabilité dans l'ensemble de la région.

En outre, les représentants spéciaux chargés, dans le cadre de leurs portefeuilles régionaux ou thématiques, de diverses questions liées à la sécurité continuent d'apporter une expertise précieuse et de se mobiliser, renforçant ainsi la capacité de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE de répondre aux préoccupations urgentes en matière de sécurité. Grâce à leur contribution, la sécurité globale reste au centre de l'attention de l'OSCE, ce qui renforce les efforts de maintien de la paix et de la stabilité dans toute la région.

## **Conclusion**

La guerre d'agression que mène actuellement la Fédération de Russie contre l'Ukraine reste la menace la plus grave pesant sur la sécurité européenne depuis des décennies, avec des conséquences profondes pour la stabilité régionale et l'ordre international fondé sur des règles. La poursuite de cette

guerre, conjuguée à l'intensification des activités militaires à proximité des installations nucléaires ukrainiennes, souligne l'urgence de renforcer les garanties nucléaires et de prévenir toute nouvelle escalade. Veiller à ce que les auteurs de crimes de guerre répondent de leurs actes, défendre la liberté et la souveraineté de l'Ukraine et soutenir la résilience à long terme de ce pays doivent rester des priorités absolues et toute décision concernant l'avenir de l'Ukraine doit être prise avec la participation active de cette dernière aux négociations.

La protection des infrastructures essentielles doit être reconnue comme une priorité absolue dans le monde interconnecté d'aujourd'hui, où la guerre hybride représente une menace croissante et imprévisible. La vulnérabilité des systèmes essentiels, qui vont des réseaux énergétiques aux systèmes de santé, impose de mener rapidement une action internationale coordonnée afin d'empêcher que ces systèmes ne soient exploités à des fins malveillantes. Sans un engagement renouvelé, les conséquences se feront sentir partout dans le monde, sapant la confiance, exacerbant les conflits et menaçant les fondements mêmes de nos sociétés.

Au-delà de l'Ukraine, les préoccupations concernant la sécurité s'étendent à l'ensemble de la région de l'OSCE. La République de Moldova fait face à des cyberattaques, à une insécurité énergétique et à des ingérences étrangères, tandis que le Bélarus est devenu une base arrière pour les opérations militaires russes, ce qui déstabilise encore davantage la région. Dans le Caucase du Sud, les progrès récents dans la délimitation de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ouvrent des perspectives de stabilité à long terme, mais les tensions persistent. Dans le même temps, la présence de forces russes dans les territoires géorgiens occupés continue de constituer une atteinte directe à la souveraineté de la Géorgie. Dans ce contexte, l'Europe doit renforcer son autonomie stratégique et défendre les principes internationaux afin de maintenir la stabilité et la sécurité dans toute la région.

Les récents changements dans les alliances géopolitiques soulignent la nécessité croissante d'agir de manière unifiée pour défendre les valeurs et les principes de l'OSCE. L'émergence de nouveaux partenariats dans les domaines de la sécurité et de l'économie, parallèlement à la concurrence croissante entre les puissances mondiales, est à la fois source de possibilités et de difficultés pour la stabilité régionale. Dans ce contexte en mutation, il sera essentiel de renforcer le multilatéralisme et de rester fermement attaché aux principes de l'Acte final d'Helsinki pour préserver la paix, la sécurité et le dialogue constructif dans la région de l'OSCE. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE doit relever ce défi et jouer un rôle accru en tant que lieu privilégié de diplomatie et de dialogue, afin d'aider à surmonter ces difficultés et à poursuivre la coopération.

Le paysage actuel de la sécurité dans la région de l'OSCE et au-delà conduit à une conclusion très claire : les principes de l'Acte final d'Helsinki restent

essentiels pour relever les défis présents. Ce document fondateur constitue un engagement commun de tous les États signataires en faveur de la démocratie, de la coopération et du respect des droits de l'homme. Il est de notre responsabilité, en tant qu'Assemblée parlementaire de l'OSCE, de défendre ces valeurs et d'œuvrer sans relâche à la promotion d'une sécurité globale et durable, de Vancouver à Vladivostok, pour les générations actuelles et futures.